GUIDE DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE À MAYOTTE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT

Février
2026

Des filières de formation qui conduisent à de nombreux métiers

PRODUCTIONS AGRICOLES ET HORTICOLES

- Chef/Cheffe d'entreprise agricole
- Agriculteur/Agricultrice
- Conseiller/Conseillère agricole
- Responsable d'élevage
- Technicien/Technicienne agricole
- Ouvrier/Ouvrière agricole polyvalent(e)
- Maraîcher/Maraîchère
- Horticulteur/Horticultrice

PROTECTION DE LA NATURE

- Chargé/Chargée de la protection du patrimoine naturel
- Animateur/Animatrice nature
- Agent/Agente technique de l'environnement

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Jardinier/Jardinière paysagiste
- Agent/Agente d'entretien de l'espace
- Agent/Agente technique de l'environnement
- Animateur/Animatrice agro tourisme
- Chef/Cheffe d'équipe d'entretien des espaces verts

SERVICES

- Accueil-vente
- Aide à domicile
- Secrétaire en milieu rural
- Métiers de la petite enfance
- Aide soignant/Aide soignante
- Aide familial/Aide familiale

AGROALIMENTAIRE

- Ouvrier/Ouvrière de fabrication
- Conducteur/Conductrice des lignes
- Chef/Cheffe de production

Les parcours de formation

L'enseignement agricole prépare aux métiers du vivant et offre une large gamme de parcours diplômants ou qualifiants. Ces formations sont accessibles par différentes voies : la formation scolaire, l'apprentissage, la formation professionnelle continue ou la validation des acquis de l'expérience.

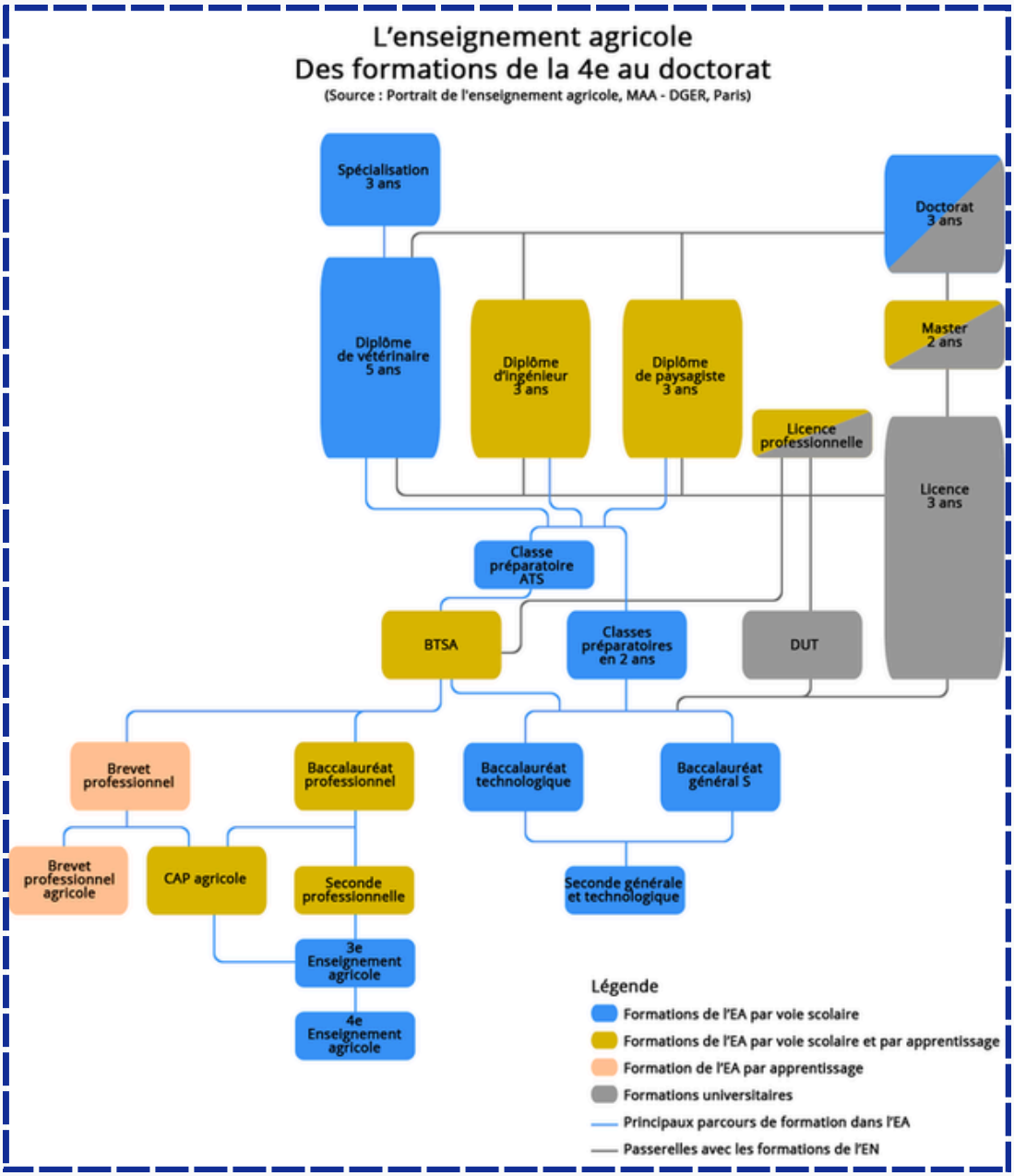

https://agriculture.gouv.fr/les-formations-et-diplomes-de-lenseignement-agricole

Les établissements d'enseignement agricole

Maison Familiale Rurale (MFR)

Établissement public national

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA)

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA)

Centre de Formation par Apprentissage (CFA)

Établissement public de Mayotte

L'Établissement Public National d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPNEFPA) regroupe plusieurs structures complémentaires :

- Un Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA), plus couramment désigné sous l'appellation de lycée agricole ;
- Un Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) ;
- Un Centre de Formation par Apprentissage (CFA) ;
- Un atelier agroalimentaire de 406 m² comprenant un abattoir de volailles-lapins et une unité de transformation végétale ;
- L'exploitation agricole, qui s'étend sur 26 ha, associe des productions animales et végétales diversifiées, le maraîchage étant certifié en agriculture biologique ;
- Un pôle de développement orienté vers l'innovation, l'accompagnement des acteurs du territoire et la diffusion de pratiques agricoles durables ;
- Un internat moderne de 100 places, dont l'ouverture est prévue en 2026, afin d'offrir aux apprenants un cadre de vie et d'étude encore plus favorable.

Lycée Agricole COCONI

Le lycée agricole

LES FORMATIONS SCOLAIRES

Le cycle 4

- 4ème de l'enseignement agricole
- 3ème de l'enseignement agricole

Certificats d'aptitude Professionnelle Métiers de l'Agriculture

- Agriculture des Régions Chaudes
- Services aux Personnes et Vente en Espace Rural

2nde Générale et technologique

- EATDD (Ecologie, Agronomie, Territoire, Développement Durable)

Bac Technologique

- Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (Aménagement et Valorisation de l'Espace)

Bacs Professionnels

- Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (polyculture-élevage)
- Conduite des Productions Horticoles
- Services aux Personnes et animation dans les territoires

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

- Développement, Animation des Territoires Ruraux

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) - Centre de formation d'apprentis (CFA)

LES FORMATIONS DIPLÔMANTES

*AP : Apprentissage
*FC : Formation Continue

Intitulé de la formation	Niveau	Code RNCP	*AP	*FC
CAPA Jardinier paysagiste	3	RNCP38386		X
CAPA Agricultures des régions chaudes	3	RNCP38854		X
BPA Ouvrier maraîcher	3	RNCP39067		X
BPA Ouvrier d'élevage des ruminants et cultures fourragères	3	RNCP39065		X
BP Responsable d'entreprise agricole	4	RNCP38093		X
BP Aménagements paysagers	4	RNCP38314		X
BTSA Qualité, Alimentation, Innovation, et Maîtrise Sanitaire (BIOQUALIM)	5	RNCP36937		X
Assistant Maternel et Garde d'Enfant	3	RNCP37795		X
CAPA Opérateur en Industries Agroalimentaires	3	RNCP38876	X	
BP Conducteur de ligne de production alimentaire	4	RNCP39156	X	
BTSA Gestion et Protection de la Nature (GPN)	5	RNCP38351	X	
BTSA Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes	5	RNCP38651	X	

CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
BPA : Brevet Professionnel Agricole - **BP** : Brevet Professionnel
BTSA : Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) - Centre de formation d'apprentis (CFA)

LES FORMATIONS COURTES

Le CFPPA de Coconi propose des formations courtes destinées aux agriculteurs et salariés agricoles et des formations destinées aux conseillers agricoles dans ses différents domaines de compétence (organisation-gestion-pilotage, productions végétales, élevage de volaille, transformation, espaces verts, Certibiocide, Certiphyto).

Lien vers le catalogue des formations courtes du CFPPA de Coconi

https://catalogue-cfppa-de-coconi.dendreo.com/

Les maisons familiales rurales

Les Maisons familiales rurales (MFR) jouent un rôle important dans les territoires. Ce sont des établissements associatifs d'enseignement et de formation, souvent implantés dans des zones rurales pour répondre aux besoins locaux.

Ce sont des associations loi 1901, gérées par des familles, des élus, des professionnels et des anciens élèves.

Elles proposent un enseignement en alternance où les jeunes passent une partie de leur temps en entreprise et l'autre en formation à la MFR. Elles dispensent des formations dès la 4e jusqu'à l'enseignement supérieur.

Elles sont sous contrat avec l'État et délivrent principalement des diplômes du ministère de l'Agriculture, mais également d'autres ministères.

Chaque fédération régionale de MFR est dirigée par un bureau associatif avec un(e) président(e) à sa tête.

A Mayotte, la présidente de la fédération des Maisons familiales rurales est Mme Sophiata Souffou.

Conformément aux besoins identifiés, la fédération départementale a procédé, à compter de novembre 2025, au recrutement d'un coordinateur.

Aujourd'hui, il existe 3 Maisons familiales rurales à Mayotte.

Un projet de création d'une MFR à M'Tsangamouji (MFR Ouest) devrait aboutir par l'ouverture d'une 4ème de l'enseignement agricole à la rentrée 2026.

https://www.mfr.fr/

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

La maison familiale rurale du Nord
à M'tsahara

LES FORMATIONS PAR ALTERNANCE

Le cycle 4

- 4e de l'enseignement agricole
- 3e de l'enseignement agricole

Certificats d'aptitude Professionnelle Métiers de l'Agriculture

- Métiers de l'Agriculture

Bac Professionnel

- Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (polyculture-élevage)

La maison familiale rurale du Sud
à Malamani

LES FORMATIONS PAR ALTERNANCE

Le cycle 4

- 4e de l'Enseignement Agricole
- 3e de l'Enseignement Agricole

Certificats d'aptitude Professionnelle Métiers de l'Agriculture

- Métiers de l'Agriculture

La maison familiale rurale de l'Est
à Doujani

LES FORMATIONS PAR ALTERNANCE

Certificats d'aptitude Professionnelle Agricole

- Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural

Le cycle 4

- 4e de l'Enseignement Agricole
- 3e de l'Enseignement Agricole

NOUVEAU

La maison familiale rurale de l'Ouest
à M'tsangamouji

LES FORMATIONS PAR ALTERNANCE

Le cycle 4

- 4e de l'Enseignement Agricole

Ouverture en août 2026

Les six missions de l'enseignement agricole

« art. L811-1 du Code rural et de la pêche maritime »

- Assurer une formation générale, technologique et professionnelle, initiale et continue ;
- Participer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes ;
- Contribuer au développement, à l'expérimentation et à l'innovation agricole et agroalimentaire ;
- Contribuer à l'animation et au développement des territoires ;
- Participer à des actions de coopération internationale, en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, d'apprentis, d'étudiants, de stagiaires et de personnels ;
- Mettre en œuvre toute action visant à répondre durablement aux besoins d'emplois nécessaires pour assurer la souveraineté alimentaire et le développement des connaissances et des compétences en matière de transitions climatique et environnementale.

L'autorité académique

Sous l'autorité du Ministère chargé de l'agriculture, la direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) exerce l'autorité académique de l'enseignement agricole public et privé (décret n°2010-1582 du 17 décembre 2010).

Le Service de la Formation et du Développent (SFD) assure ces missions au sein de la DAAF.

15 rue Mariazé - BP 103 - 97600 Mamoudzou
sfd.daaf976@agriculture.gouv.fr

https://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr

Les 7 bonnes raisons de choisir l'enseignement agricole

Des formations pour tous

Des parcours accessibles de la 4ème au doctorat ouverts à tous les profils

Un apprentissage concret, proche du terrain

Stages et alternance pour acquérir des compétences directement opérationnelles

Valoriser les territoires et réussir la transition agro-écologique

Formation par la pratique, production et commercialisation durables.

Un collectif dynamique et porteur de valeurs

Vie en internat, sport et culture pour le vivre-ensemble et l'épanouissement.

Une ouverture sur l'Europe et l'international

Mobilités et échanges, notamment via Erasmus+.

Des formations adaptées au marché du travail

Spécialités en phase avec les besoins économiques et forte insertion professionnelle..

Contribuer à l'agriculture de demain

Recherche, expérimentation et innovation au cœur des formations.

Parcours inspirants, la parole aux anciens apprenants de l'enseignement agricole

BOURA TARMIDHI

J'ai débuté mon parcours au Lycée agricole de Coconi en classe de 3e en 2015. J'y ai poursuivi un BAC Professionnel CGEA, option Production Animale, au cours duquel j'ai obtenu un BEP ainsi que mon baccalauréat en 2018. Souhaitant approfondir mes compétences, j'ai ensuite intégré un BTS ACSE en Normandie, afin de développer mes connaissances en gestion et en stratégie d'entreprise agricole.

À mon retour à Mayotte, j'ai exercé pendant sept mois en tant qu'assistant d'éducation au Lycée agricole de Coconi. Désireux d'acquérir davantage d'expérience de terrain, j'ai rejoint la Chambre d'agriculture de Mayotte en qualité de conseiller agricole. Aujourd'hui, je travaille à la Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) en tant que technicien agricole, instructeur des dossiers FEADER, contribuant au développement et au soutien du secteur agricole mahorais.

Depuis 2017, je construis mon parcours au Lycée agricole de Coconi, où j'ai débuté par un CAP avant de poursuivre avec un bac professionnel CGEA, me permettant d'acquérir de solides compétences en gestion et en conduite d'exploitation.

Animé par l'envie de progresser et de m'investir davantage, j'ai ensuite préparé un BTS DATR, renforçant mon sens des responsabilités et mon engagement pour le développement des territoires.
En 2024, j'ai choisi de franchir une nouvelle étape en intégrant la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris en tant que sapeur-pompier.
Mon parcours reflète ma détermination, mon goût du dépassement de soi et ma volonté constante de m'engager au service des autres.

KASSIM SAIDMARI

Les Chiffres clés de l'enseignement agricole à Mayotte

Les effectifs scolaires de l'enseignement agricole

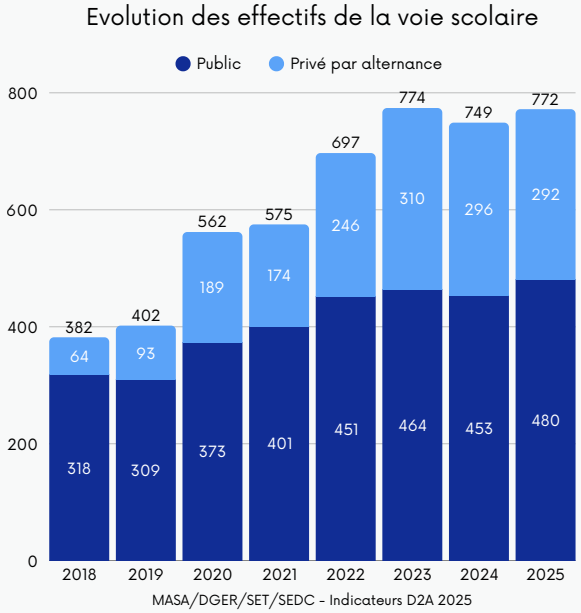

Contrairement à la tendance scolaire observée au niveau national, l'effectif de l'enseignement agricole à Mayotte progresse de manière significative.

Cette dynamique positive démontre le rôle central de cette filière dans la formation et l'avenir professionnel de notre jeunesse.

La répartition des élèves par genre

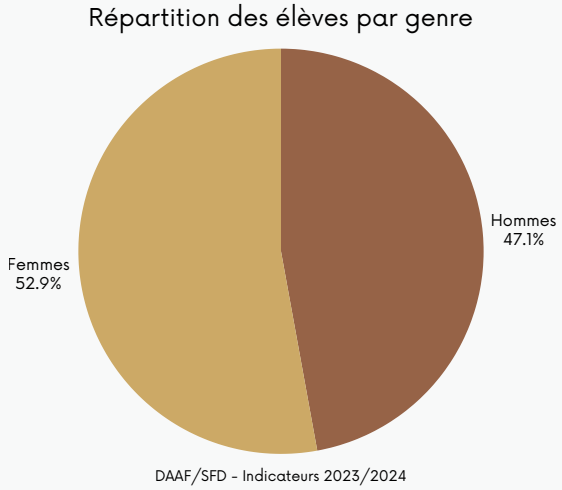

Les effectifs scolaires en octobre 2025

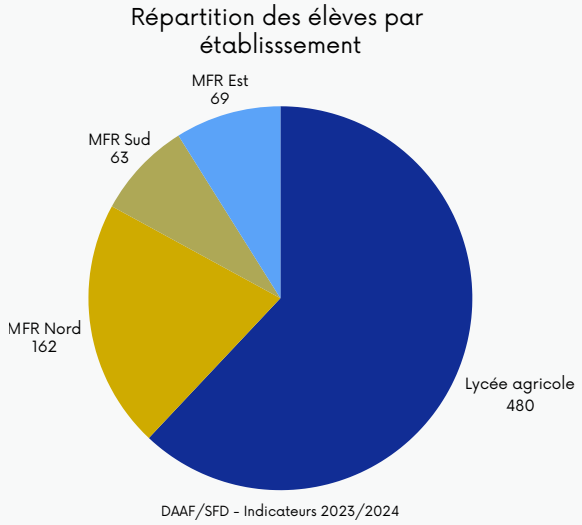

Les effectifs de l'apprentissage

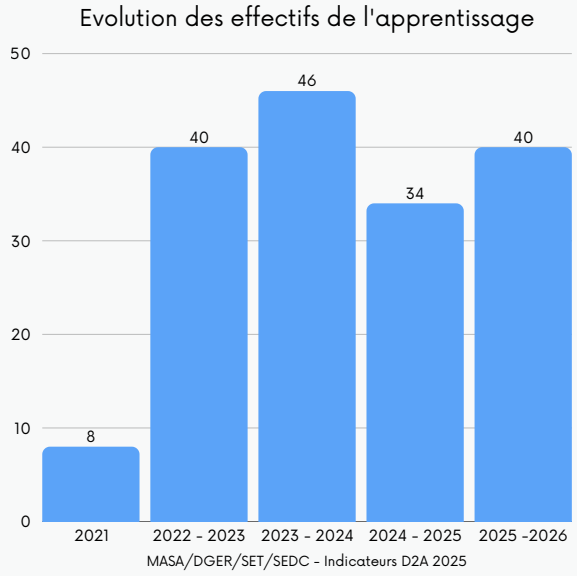

La progression notable du nombre d'apprentis contribue au renforcement de la formation professionnelle et à l'insertion durable des jeunes dans le monde du travail.

Enjeux agricoles, et importance de la formation

SAU TOTALE
6000 hectares
SAU MOYENNE PAR EXPLOITATION
1,45 hectare
4 300 Exploitations

Les surfaces en agriculture utilisées

On dénombre à Mayotte près de 4300 exploitations agricoles, en grande majorité de petites unités familiales à vocation vivrière. La Surface Agricole Utilisée atteint environ 6000 hectares, soit 16% du territoire, pour une superficie moyenne limitée à 1,45 hectare par exploitation.

La répartition de la main d'œuvre agricole

L'emploi agricole implique près de 12800 actifs en 2020, mais le volume de travail réel, rapporté en équivalent temps plein (ETP), n'atteint que 6255 ETP. L'activité repose à 90% sur une main-d'œuvre permanente, largement familiale (près de 2100 membres de ménage), mais aussi sur 2700 salariés non familiaux, qui représentent une part importante et annoncent une forme de professionnalisation. Le recours à la main-d'œuvre saisonnière contribue peu en volume de travail, avec 650 ETP, soit 10% du total.

L'agriculture face au défi du renouvellement générationnel

Enfin, le vieillissement des actifs constitue un autre défi majeur : L'âge médian des chefs d'exploitation est de 57 ans, et 59% ont 55 ans ou plus. Les moins de 35 ans ne représentent que 3% des exploitants. Le renouvellement générationnel reste donc fragile, dans un contexte où la transmission est encore peu structurée.

Former pour structurer l'agriculture mahoraise

Dans ce paysage de petites exploitations, ancrées dans le cadre familial mais confrontées à un avenir incertain en matière de succession, l'enseignement agricole contribue directement au développement de l'agriculture à Mayotte. Par la diversité de ses formations, il accompagne la professionnalisation des actifs, l'installation des jeunes porteurs de projets et participe à la structuration des filières locales. Il favorise aussi l'attractivité du métier en valorisant l'agriculture comme une activité porteuse d'avenir, capable de répondre aux défis alimentaires, économiques et environnementaux du territoire.

Source : Agreste Mayotte

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT

www.laventureduvivant.fr

Pour télécharger
la dernière version de cette brochure,

flashez ce QR-CODE

Pour tout renseignement s'adresser à :

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)
Service de la Formation et du Développement (SFD)

15 rue Mariazé - BP 103 - 97600 Mamoudzou

02 69 61 12 13

sfd.daaf976@agriculture.gouv.fr

https://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : Bastien CHALAGIRAUD
Rédacteur en chef : Alain PINDARD
Rédaction : Issimaeinla NAHI
Impression : SFD - DAAF - MAYOTTE